



ECHOS *de la* MONUSCO

Volume VIII - N°62 • Octobre 2016



Journée des Nations Unies
**Un moment de transition
pour l'ONU**

Point de vue

- 3 L'ONU a un nouveau Casque bleu

Vie de la Mission

- 4 Lutte contre les violences sexuelles :
Mme Zainab Bangura : "Des progrès ont été réalisés,
mais des défis restent à relever"
- 5 Maman Sidikou met en garde contre une aggravation
des tensions en RDC

Actualité

- 6 Mme Fatou Bensouda, procureur de la CPI, réitère son
appel, à tous les acteurs politiques congolais, à éviter
tout acte de violence
- 7 L'ONU prend acte des conclusions du Dialogue national
- 8 Edem Kodjo : "C'est un accord entre les congolais"

Protection

- 9 Pour lutter contre l'insécurité à Uvira, la MONUSCO dote
la Police Nationale Congolaise de motos
- 10 40 nouveaux policiers de proximité formés avant d'être
déployés sur le terrain

Droits de l'Homme

- 11 Une attention renforcée du Conseil des Droits de
l'Homme sur la situation en RDC
- 12 Sange dispose de sa "Clinique juridique", don de la
MONUSCO-Uvira

Stabilisation

- 13 La MONUSCO apporte son appui pour restaurer la paix
au Kasai-Central
- 14 Les communautés et les jeunes travaillent à la
consolidation de la paix à Kibirizi
- 15 La MONUSCO veut mettre fin à la FRPI par d'autres
moyens

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Marcelline Comlan, Jean-Tobie Okala, Hélène Devaux
Jose Maria Aranaz, Alain Likota, Anne Herrmann, Martha Biongo, Fatou Jobe
Lasana Dabo, Guy Karema, Laurent Sam Oussou, Théophile Kinda

"CETTE ANNÉE, LA JOURNÉE DES NATIONS UNIES TOMBE À UN MOMENT DE TRANSITION POUR LE MONDE ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES"

Par Ban Ki-moon*

L'humanité est entrée dans l'ère du développement durable depuis que les dirigeants du monde se sont engagés à tenir l'ambitieuse promesse que constitue le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Organisation entre dans sa soixante et onzième année en ayant en point de mire 17 objectifs qui doivent nous emmener vers un avenir meilleur pour tous sur une planète préservée.



Le monde est aussi en passe d'abandonner enfin l'idée que les combustibles fossiles sont la clef de la prospérité. Alors que les températures sont plus élevées que jamais, les États Membres n'ont pas perdu de temps pour faire leur l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui entrera en vigueur le 4 novembre. Cet événement nous offre la meilleure chance que nous ayons jamais eue de parvenir à une croissance plus verte, plus propre et qui émette peu de carbone.

L'Organisation des Nations Unies se trouve elle aussi en pleine transition entre son huitième et neuvième secrétaire général. Ce fut pour moi un honneur de servir les « peuples des Nations Unies » ces 10 dernières années. Ensemble, nous avons mis en place les conditions d'un progrès partagé. C'est sur ces bases solides que nous pourrions œuvrer avec encore plus d'ardeur à donner des moyens d'action aux femmes, à mobiliser les jeunes et à promouvoir les droits de l'homme pour tous. Dans le même temps, il y a eu beaucoup à déplorer, en particulier les conflits non réglés qui sèment le malheur dans les régions du Moyen-Orient en proie à des troubles, au Soudan du Sud, dans la région du Sahel et ailleurs. Dans ces régions comme dans toutes celles qui sont en butte à la violence et à des catastrophes, le personnel des Nations Unies continue de se montrer à la hauteur des circonstances et de répondre à la détresse des plus vulnérables avec le plus grand courage.

Je remercie les peuples du monde entier de m'avoir apporté leur soutien et je les exhorte à faire de même avec mon successeur, Antonio Guterres, pour l'aider à poursuivre notre mission universelle au service de la paix, du développement durable et des droits de l'homme. ■

*Secrétaire général des Nations Unies

Coup de projecteur

L'ONU a un nouveau Casque bleu

Antonio Guterres, 67 ans, ex-Haut-Commissaire de l'ONU aux réfugiés, a été nommé pour une durée de cinq ans, à la tête des Nations Unies. Ancien Premier ministre du Portugal, il a été adoubé à l'unanimité par le Conseil de Sécurité. L'Assemblée générale des Nations Unies l'a désigné le jeudi 13 octobre comme prochain Secrétaire général. Il succédera au Sud-Coréen Ban Ki-moon, le 1^{er} janvier 2017. « Je m'engage à faire de mon mieux au service des nobles causes et valeurs de l'ONU » ont été ses premiers mots, juste après sa nomination.

✂ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

Suivant, en effet la recommandation du Conseil de Sécurité, l'Assemblée générale des Nations Unies a officiellement choisi le jeudi 13 octobre, le Portugais António Guterres pour occuper le poste de Secrétaire général de l'Organisation à partir du 1^{er} janvier 2017. Cette confirmation s'est faite par acclamation, lors d'une réunion plénière.

Ban Ki-moon a félicité son successeur en ces termes : *"M. Guterres apporte une expérience politique profonde et solide, y compris ses deux mandats en tant que Premier ministre du Portugal. Ses instincts politiques sont ceux des Nations Unies, la coopération pour le bien commun et la responsabilité partagée envers les gens et la planète. Il reconnaît l'importance cruciale de l'autonomisation des femmes"*, ceci dit comme pour calmer les partisans nombreux de l'arrivée d'une femme pour diriger l'Organisation.

L'actuel Secrétaire général a félicité les États membres non seulement pour leur choix, mais pour la façon dont ils ont procédé. *"Les audiences publiques organisées pour la première fois dans le cadre de la sélection d'un Secrétaire général ont ouvert le processus au reste du monde"*, a dit M. Ban, rajoutant pour finir : *"ce fut pour moi un honneur de servir les « peuples des Nations Unies » ces 10 dernières années"*.

Pour sa part, Antonio Guterres pleinement conscient des défis auxquels est confrontée l'ONU et des limites contraignant le Secrétaire général. *"Les problèmes dramatiques du monde complexe d'aujourd'hui ne peuvent inspirer qu'une approche humble, celle où le Secrétaire général à lui seul ne possède pas toutes les réponses, ni cherche à imposer son point de vue; celle où le Secrétaire général propose ses bons offices, travaillant comme un rassembleur, un médiateur, un pont et un*



M. Antonio Guterres s'adressant à l'Assemblée générale après sa nomination officielle comme neuvième Secrétaire général de l'ONU



M. Guterres discute en aparté avec le Secrétaire général sortant Ban Ki-moon

honnête courtier pour aider à trouver des solutions qui profitent à tout le monde", a-t-il ajouté, lors de son premier discours, face à l'Assemblée Générale.

Réputé pour être un homme d'action, Antonio Guterres est ingénieur de formation. Il est né à Lisbonne le 30 avril 1949, il entame son parcours politique au sein des mouvements catholiques avant d'entrer au Parti socialiste portugais (PS), pour lequel il milite au lendemain de la Révolution des œillets de 1974, qui a mis fin à près de 50 ans de dictature.

"Je crois à l'Organisation des Nations Unies parce que je crois aux valeurs universelles qu'elle défend : la paix, la justice, la dignité humaine, la tolérance et la solidarité". Voilà, j'allais dire comme tous les casques bleus et humanitaires que nous sommes ! ■



Mme Zainab Bangura salue des enfants lors de sa visite à l'hôpital Heal Africa de Goma

Lutte contre les violences sexuelles

Mme Zainab Bangura : « Des progrès ont été réalisés, mais des défis restent à relever »

Au cours d'une visite de travail en République démocratique du Congo, du 9 au 15 octobre, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la question des violences sexuelles liées au conflit, Zainab Hawa Bangura, a salué les progrès réalisés dans la lutte contre les violences sexuelles, rappelant toutefois que des défis demeurent pour éradiquer ce fléau. A Kinshasa, Madame Zainab Hawa Bangura a notamment pris part à la Conférence d'évaluation de la mise en œuvre du Communiqué conjoint sur la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, avant de se rendre dans les provinces du Sud et Nord Kivu afin de s'imprégner de la situation réelle sur le terrain.

Par Tom Tshibangu, Alain Likota et Martha Biongo/MONUSCO

Plus de 200 personnes représentant les provinces, le leadership politique et militaire, les autorités coutumières et religieuses, les groupes de victimes, les organisations de la société civile, les Nations Unies et les représentants du corps diplomatique ont pris part aux assises de Kinshasa, tenues à l'Hôtel Fleuve Congo du 11 au 13 octobre. Objectif : passer en revue les progrès réalisés depuis la signature du Communiqué conjoint entre le Gouvernement et les Nations Unies sur la lutte contre les violences sexuelles, liées aux conflits. Mais également d'examiner les défis à relever pour éradiquer ce phénomène.

Le nombre de cas de violence sexuelle a été réduit de plus de 50% au cours de deux dernières années, a annoncé, à cette occasion, Mme Jeanine Mabunda, la Représentante personnelle du chef de l'Etat en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants.

Ce bilan a été salué par la Représentante spéciale Zainab Hawa Bangura qui participait

à cette conférence aux côtés du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Mamadou Diallo.

“Ces chiffres indiquent qu'avec de l'engagement politique et le soutien des partenaires, la RD Congo est capable de réussir ce pari”, a déclaré Mamadou Diallo. “En réduisant de 50% le nombre de cas de violence sexuelle commis en RDC, nous sommes encore loin du compte. L'ambition du Congo et de tous les Congolais devrait être le cas zéro”, a plaidé le numéro deux de la MONUSCO, en charge de l'Action Humanitaire.

Le vendredi 14 octobre, Mme Bangura était à Goma, au Nord Kivu, où elle a rendu visite aux femmes victimes de violences sexuelles, à l'hôpital Heal Africa. Elle continuera, a-t-elle promis, de plaider auprès des Nations Unies et de la communauté internationale afin d'assurer le respect de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions.

Le même jour, accompagnée de Mme Jeanine Mabunda, Mme Bangura s'est rendue à Bukavu, au Sud Kivu, où elle a eu un

entretien avec le gouverneur de la province et son équipe. Elle a ensuite visité le siège de la Police de protection de l'enfance et de lutte contre les violences sexuelles, pour se rendre compte des progrès réalisés. Ici, le Général Juvénal Bideko, chef de cette unité de police, a déclaré : *“Alors que nos statistiques faisaient mention de près de 50% de cas de violences sexuelles pris en charge par la Police nationale congolaise et déférés devant la justice, les organisations nationales gouvernementales, elles, ont fait état de 73% des cas”.*

Tout en saluant ces efforts, Mme Bangura, a souligné qu'*“il y a encore des défis à relever pour mettre définitivement fin aux violences sexuelles”.*

Le samedi 15 octobre, la Représentante spéciale s'est entretenue avec les femmes magistrats au Parquet Civil de Bukavu, puis avec les autorités judiciaires militaires. Mme Bangura a ensuite visité l'hôpital de Panzi du docteur Denis Mukwege, où elle s'est entretenue avec les femmes victimes de violences sexuelles qui y sont soignées. ■

Maman Sidikou met en garde contre une aggravation des tensions en RDC

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la République démocratique du Congo et Chef de la MONUSCO a fait un exposé, le 11 octobre, devant le Conseil de Sécurité sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire, et les défis auxquels la RDC est confrontée, et l'appui que le Conseil de Sécurité pourrait apporter aux efforts collectifs de la MONUSCO et des partenaires internationaux et régionaux. Ci-dessous les points saillants.



Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la RDC, Maman Sidikou, s'adressant au Conseil de Sécurité

"Dans ce contexte de polarisation", M. Sidikou a déclaré que les 19 et 20 septembre, de graves violences ont éclaté, suite à des manifestations de grande envergure, dans la capitale congolaise, Kinshasa, et ailleurs, au cours desquelles, l'ONU a pu confirmer, qu'au moins 49 civils ont été tués, 38 par balle, d'autres brûlés vifs ou tués à coups de machette. Plus de 140 ont été blessés, tandis que quatre policiers auraient été tués par des manifestants. Les enquêtes de la MONUSCO, a-t-il dit, avaient documenté l'implication d'agents de l'Etat et acteurs non étatiques.

Dans tout cela, la Mission a continué

à appeler tous les acteurs à la retenue. M. Sidikou a dit qu'il a personnellement fait part à ses interlocuteurs gouvernementaux de ses préoccupations au sujet du rôle de la violence étatique et qu'il a œuvré avec la communauté diplomatique et la société civile pour jeter des ponts entre les parties. Il a également entretenu des contacts étroits avec le gouvernement, en vue d'obtenir des mesures de renforcement de la confiance pour encourager le dialogue, notamment en libérant les prisonniers politiques et permettant aux médias d'opérer sans entraves.

La Mission a renforcé sa présence à Kinshasa pour un meilleur suivi de la situation

politique et en matière de sécurité et des droits de l'Homme", a-t-il ajouté.

"Bien que beaucoup d'attention se concentre actuellement sur la situation politique, je voudrais souligner que la situation sécuritaire dans l'est de la RDC demeure très préoccupante, caractérisée par de sérieuses menaces sur la protection et la sécurité de nombreuses communautés", a indiqué Maman Sidikou, ajoutant que ces tensions ne font qu'augmenter pendant la période électorale. Il a également décrit les activités que mène la MONUSCO en matière de protection des civils, notamment les opérations militaires contre les groupes armés, sur la base de ce qu'il a appelé une solide coopération avec les Forces armées congolaises (FARDC).

En outre, en ce qui concerne la situation dans l'est, il a indiqué qu'une situation précaire a été créée avec le renvoi de plus de 1 000 ex-combattants dans les communautés de la région, dans le cadre du processus de démobilisation et de réinsertion, alors que le gouvernement et les partenaires de la Banque mondiale n'avaient pas encore suffisamment préparé les communautés pour ce retour, augmentant ainsi les possibilités de tensions et de les voir retourner au sein des groupes armés.

Evoquant les programmes de réduction de violences communautaires de la MONUSCO, M. Sidikou a appelé tous les partenaires à mettre rapidement en place les mesures de réinsertion communautaire nécessaires pour permettre que les prochains retours se fassent d'une manière constructive.

Il a également lancé un appel pour un soutien accru pour répondre aux besoins d'aide humanitaire dans la partie est du pays, notant que les mouvements de populations se poursuivent, les réfugiés continuent d'arriver du Sud-Soudan, les épidémies s'annoncent, et que l'appel humanitaire de 2006 n'est financé qu'à moitié. En ce qui concerne la situation générale du pays, M. Sidikou a averti que, tandis que la MONUSCO continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les civils, une violence à grande échelle, qui serait due à la polarisation politique, pourrait être au-delà des moyens d'intervention de la Mission. *"L'ampleur des menaces dépasse considérablement les capacités de la Mission"*, a-t-il prévenu.

Source : Centre d'information de l'ONU

Mme Fatou Bensouda, procureur de la CPI, réitère son appel, à tous les acteurs politiques congolais, à éviter tout acte de violence

Une mission du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale a séjourné en République démocratique du Congo, du 16 au 20 octobre 2016, à la suite des violences qui ont émaillé les manifestations des 19 et 20 septembre à Kinshasa. Selon l'ONU, au moins 53 personnes ont été tuées par balle lors de ces manifestations convoquées par la coalition de l'opposition dénommée le Rassemblement, pour exiger la tenue des élections dans les délais constitutionnels et signifier au Président Joseph Kabila que son deuxième et dernier mandat doit se terminer le 19 décembre prochain, selon la Constitution.

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

« J'ai envoyé une délégation de mon Bureau en RDC pour réitérer in situ mon appel à toutes les parties potentiellement impliquées et à tous les acteurs congolais, quelle que soit leur qualité officielle ou affiliation politique, pour qu'ils fassent preuve de retenue et veillent tout particulièrement à s'assurer qu'eux-mêmes, leurs partisans, sympathisants et agents s'abstiennent, en tout temps et en tout lieu, de tout acte de violence criminelle, contre les individus et les biens et à prendre les mesures nécessaires, afin de prévenir la commission d'un tel acte », a dit Mme Bensouda dans une déclaration publiée le 20 octobre, à l'issue de la mission en RDC de ses émissaires. Ces derniers ont pu rencontrer des membres du Gouvernement de la RDC, des autorités politiques et judiciaires congolaises, des représentants de partis politiques impliqués dans le Dialogue national, de la société civile et des médias.

« La violence criminelle n'est pas une option, elle ne peut être tolérée, d'où qu'elle vienne et quelle que soit la qualité de son auteur », a poursuivi le Procureur de la CPI qui se dit déterminé à « poursuivre résolument nos efforts en RDC conformément au mandat de mon Bureau ». Rappelons que, depuis 2004, la CPI mène des enquêtes et des poursuites contre les auteurs de crimes atroces relevant du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et qui ont à ce jour conduit à l'émission de six mandats d'arrêt.

Déjà le 23 septembre, au lendemain des violences survenues à Kinshasa, Mme Bensouda rapellait dans une première déclaration sur ces événements que « toute personne qui commet, ordonne, incite, encourage ou contribue de toute autre



Mme Fatou Bensouda, procureur de la Cour pénale internationale

manière à la commission de crimes relevant de la compétence de la CPI est passible de poursuites et que je n'hésiterai pas à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour traduire en justice les personnes responsables».

La déclaration du 23 septembre et l'envoi d'une délégation de son bureau en RDC, selon Mme Bensouda, s'inscrivent dans le cadre des mesures de renforcement de

surveillance de la situation en RDC où son Bureau continue de travailler. « Il est impératif que toute activité et toute action sur le territoire de la RDC, quel que soit son acteur, sa nature et sa forme, se déroule avec une extrême retenue et un sens des responsabilités; et que tout comportement de violence contraire au Statut de Rome soit évité en tout temps et en tout lieu », a-t-elle conclu. ■



(De gauche à droite) M. David Gressly, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, M. Edem Kodjo, Facilitateur du Dialogue politique national, et M. Smail Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africaine, lors de la clôture du Dialogue

L'ONU prend acte des conclusions du Dialogue national

Le Dialogue national, qui a regroupé la Majorité présidentielle, une partie de l'opposition congolaise et des représentants de la société civile, s'est terminé le mardi 18 octobre 2016, à la cité de l'OUA, à Kinshasa. La MONUSCO a activement appuyé l'organisation de ces assises et soutenu le Facilitateur de l'Union Africaine, M. Edem Kodjo.

✎ Par Théophile Kinda/MONUSCO

Le dialogue s'est clôturé le 18 octobre après la signature d'un accord politique qui prévoit notamment l'organisation de la présidentielle, des législatives nationales et provinciales le 29 avril 2018, la mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale avec un Premier ministre issu de l'opposition, le maintien du président Joseph Kabila aux affaires pendant la transition jusqu'aux dites élections.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, a pris acte des conclusions du Dialogue et félicité M. Edem Kodjo, facilitateur de l'Union Africaine, pour la tenue du Dialogue, ainsi que les participants aux pourparlers pour leur travail et leur engagement pour une solution pacifique à la crise dans le contexte du processus électoral.

Ban Ki-moon espère que la mise en œuvre de l'accord politique signé à l'issue de ces assises contribuera à un climat plus propice au respect des libertés et droits fondamentaux, essentiels au débat politique et à des élections crédibles. Il exhorte le Gouvernement à rester activement engagé avec tous les acteurs politiques, notamment en continuant d'adopter des mesures de confiance, en particulier de nouvelles

libérations de prisonniers politiques et le respect du droit de réunion pacifique et d'expression. Il appelle également les groupes politiques qui n'ont pas pris part au Dialogue national, à s'employer à résoudre leurs différends de manière pacifique.

Le Secrétaire général réaffirme l'importance cruciale d'élections apaisées et crédibles pour la stabilisation et la consolidation de la démocratie constitutionnelle en RDC, conformément à la Constitution et à la Charte africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance.

Ce message du Secrétaire général a été relayé par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation en RDC, qui a encouragé tous les Congolais à privilégier l'intérêt national, à dépasser les intérêts particuliers, personnels ou partisans, et à se joindre au processus afin de privilégier le dialogue qui reste l'unique voie de sortie pacifique, à la crise politique actuelle.

Pour M. David Gressly qui représentait la MONUSCO, celle-ci continuera à promouvoir la consolidation de la paix et un processus politique transparent, associant toutes les parties prenantes congolaises, dans le respect

de la Constitution, en vue de favoriser la réconciliation et la démocratisation et de protéger les libertés fondamentales et les droits de l'Homme, afin d'ouvrir la voie à la tenue d'élections, conformément à la résolution 2277 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Il a par ailleurs indiqué que la MONUSCO continuera à insister sur l'importance de respecter l'Etat de droit, les droits de l'Homme et les libertés fondamentales de tous les Congolais tels que consacrés dans la Constitution congolaise, afin d'assurer une démocratie véritable et vivante.

Signalons enfin que les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, réunis à Luanda, en Angola, à l'occasion de la septième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi dudit Accord-cadre, ont félicité le Président Joseph Kabila Kabange pour avoir convoqué le Dialogue national et remercié toutes les parties, qui y ont pris part. Ils se sont félicités de la signature, le 18 octobre 2016, de l'Accord politique global, relatif à l'organisation d'élections apaisées, crédibles et transparentes en République démocratique du Congo. ■

Edem Kodjo : “C’est un accord entre les congolais”

Le facilitateur du Dialogue qui s’est tenu à Kinshasa du 1^{er} septembre 2016 au 18 octobre 2016, a accepté de répondre aux questions de Radio Okapi et d’Echos de la MONUSCO. Il revient ici sur les difficultés rencontrées tout au long de la tenue des assises de Kinshasa.

✎ **Transcript par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO**

Radio Okapi/Echos de la MONUSCO : **Vous venez de clôturer le Dialogue, avec beaucoup d’embûches au départ.**

Est-ce que l’on peut dire que votre mission est accomplie avec satisfaction, ou bien reste-t-il autre chose ?

Edem Kodjo : En réalité, je dois dire que la mission que m’avait confiée l’Union Africaine a été accomplie. J’étais venu ici pour aider à régler tous les problèmes liés au processus électoral. Il fallait un vrai consensus, un consentement de tout le monde pour arriver à quelque chose de durable. Nous nous sommes donc rendu compte que c’était devenu impossible parce que quel que soit les obligations, les interventions des uns et des autres, des Nations Unies, de l’Union Européenne, de la Société civile même du Congo ou de la CENCO, il y a une grande force de l’opposition qui ne voulait absolument pas venir au Dialogue. Et nous avons travaillé sur la base des revendications que cette frange a toujours avancées.

Parmi les embûches rencontrées, lesquelles vous ont le plus fatigué ou énervé ?

Il y a eu quelques embûches, il y a eu également quelques surprises vraiment désagréables. Par exemple, nous avions les meilleurs rapports avec l’UDPS et ces rapports se sont traduits par des accords pour régler le Dialogue avec l’UDPS, depuis le Comité préparatoire jusqu’à la fin du Dialogue. Quelle n’a pas été notre surprise lorsque, après avoir subi des critiques de la part d’autres partis politiques de l’opposition qui pensaient qu’on en avait que pour l’UDPS, rappelez-vous, les critiques comme quoi nous n’avons que l’UDPS comme référence et comme point de mire, quelle n’a pas été notre surprise un jour, de recevoir une lettre de récusation pure et simple, pour des motifs qui n’ont jamais été éclaircis mais que nous connaissons très bien car, c’est clair qu’à partir de Genval, on ne voulait plus de négociations. Donc ça a été l’une de nos plus grosses déceptions.

Les travaux du Dialogue ont abouti à un accord mais vous avez dit que cet accord reste ouvert à ceux qui n’ont pas participé

au Dialogue. Pendant plus de deux mois vous n’avez pas réussi à les convaincre, comment comptez-vous les amener à adhérer à cet accord qu’ils rejettent déjà ?

Je ne compte pas déployer d’efforts particuliers pour contraindre qui que ce soit à adhérer à l’Accord. Je ne sais pas sur quelle base l’Accord est rejeté et qu’est-ce qu’il y a de proposé en face, je n’ai rien vu de cohérent qui ait pu constituer une solution de rechange.

Le draft que vous aviez proposé auparavant semblait plus appréciable pour une certaine opinion, par rapport à l’Accord qui a été signé. Le projet de l’Accord proposait

voulez dire ou faire ? Les congolais ont estimé que le Premier ministre pourrait se présenter comme les autres.

Est-ce que vous vous êtes assuré que cet Accord sera appliqué ?

Moi je vous répondrai que je n’en sait rien, ce que je sais que c’est nous avons signé un Accord, si une partie décide de ne pas le respecter, elle prendra la responsabilité devant l’histoire et tout le monde verra qui a ou non respecté ce qui a été signé. Il y a un Comité de suivi, qu’on a voulu national au lieu de l’internationaliser. On a quand même marqué dans une phrase que l’Union Africaine ou l’ONU pourraient de temps en



Photo MONUSCO/John Bompenge

M. Edem Kodjo, Facilitateur de l’Union Africaine pour la Dialogue politique national en RDC

une période de transition ou intérimaire et le Premier Ministre du gouvernement de large ouverture qui ne devrait pas se présenter aux prochaines élections. Tous ces concepts ont été élagués, comment expliquez-vous cela ?

On avait dit que le Premier ministre serait obligé de démissionner trois mois à l’avance. Cela me paraissait quelque chose de tout à fait normal. Donc de ce point de vue, c’était quelque chose qui garantissait, dans le jeu politique, une certaine équité. Mais c’est un Accord entre les congolais, si les congolais décident de faire autrement qu’est ce vous

temps envoyer une délégation pour vérifier la façon dont l’Accord est appliqué.

Que pensez-vous de l’idée selon laquelle il faudrait organiser un autre Dialogue beaucoup plus inclusif ?

Vous avez entendu le Commissaire Chergui, Commissaire à la Sécurité et la Paix, Union Africaine, dire, sur cette affaire, qu’on ne laissait aucune porte ouverte à un second Dialogue, donc je ne peux que lui emboîter le pas, pour dire que nous allons travailler sur l’Accord qui a été signé et essayer de le mettre en application. ■



Quelques agents de la Police congolais vérifient que les motos reçues sont bien en bon état de marche

Pour lutter contre l'insécurité à Uvira, la MONUSCO dote la Police Nationale Congolaise de motos

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité en milieu urbain, la MONUSCO a fait don, le 22 octobre 2016, de six motos au district urbain de la Police Nationale Congolaise (PNC) d'Uvira, afin de lui permettre de mieux s'acquitter de sa mission de sécurisation des populations.

Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

C'est Ould Mohamed El Hacem, Chef du Sous-bureau de la MONUSCO-Uvira, qui a remis aux autorités locales ces engins de marque Yamaha DT d'une valeur totale de 24 000 dollars américains. Cet appui de la MONUSCO rentre dans le cadre de la protection des civils et de la lutte contre l'insécurité à Uvira. Plus globalement, il vient renforcer la "Stratégie Opérationnelle de Lutte contre l'Insécurité à Uvira" connue sous l'acronyme de SOLIUV. Il s'agit d'un projet pilote de Police de proximité expérimentée par la MONUSCO dans certaines Villes de la RDC et destinée à rapprocher davantage la Police de la population pour une meilleure sécurisation des biens et des personnes.

Ainsi, si le Chef du Sous-bureau de la MONUSCO-Uvira a reconnu que "six motos, c'est insuffisant" pour mettre fin à l'insécurité, Ould Mohamed El Hacem a cependant lancé un appel à tous pour relever ce défi : "la Police seule ne suffit pas, vous aussi, Chefs de Quartiers, Chefs de Rues..., vous devez aider la Police en informant, en appelant et en collaborant avec elle dans toutes les enquêtes qu'elle fait". Un appel repris par la Cheffe de

Cité d'Uvira, Jeanne d'Arc Chakupewa qui, à son tour, a appelé la population "à prêter main forte à la police pour plus d'efficacité face au banditisme qui mine nos Quartiers. Ces motos arrivent à point nommé et seront très utiles, car nous approchons de la période de Fêtes", a-t-elle conclu. Sur le choix des motos, à la place des voitures, le patron de la Police d'Uvira, Gilbert Seruchago, qui a remercié la MONUSCO d'avoir "comblé un besoin", a expliqué que "les véhicules Jeep n'arrivent pas partout, au contraire de la moto qui, elle, peut facilement pénétrer dans des coins les plus difficiles d'accès.

Rappelons qu'à Uvira, la MONUSCO a déjà installé et équipé 3 containers aux Quartiers Kasenga, Mulongwe et au District Urbain de la PNC de la Cité : trois endroits où se posent avec acuité des

problèmes d'insécurité. Par ailleurs, il faut noter que le soutien logistique en carburant et rations alimentaires hebdomadaire total de la MONUSCO à la SOLIUV est d'un peu plus de 25 000 dollars américains. Enfin, dans les prochains jours, la MONUSCO mettra à la disposition de la PNC deux "numéros verts" que la population pourra appeler gratuitement, pour dénoncer ou signaler tout fait délictueux. ■



L'autorité locale et une représentante de la Police MONUSCO échangent les documents de remise et réception des motos



Quelques-uns des participants à la formation de police de proximité.

40 nouveaux policiers de proximité formés avant d'être déployés sur le terrain

Le 10 octobre, s'est déroulée, à l'école de Police de Bunia, une cérémonie marquant le lancement d'une formation de 40 nouveaux policiers de proximité. Durant cinq mois, ces 33 hommes et 7 femmes vont apprendre le métier de policiers de proximité avant d'être déployés dans les sous-commissariats de Hoho et Simbiliabo à Bunia.

✂ Par Anne Herrmann/MONUSCO

La police de proximité vise à professionnaliser la police nationale congolaise et à la rapprocher de la population. La police de proximité travaille ainsi en collaboration avec les membres des conseils locaux de sécurité, pour collecter des informations stratégiques sur la dynamique de la criminalité afin d'intervenir de manière efficace.

Au-delà des techniques professionnelles d'intervention, le respect de la déontologie et de l'éthique policière, le respect des droits de l'Homme et des droits et de protection des enfants, la lutte contre les violences basées sur le genre, éléments essentiels qui contribuent à la construction de la confiance avec la population, sont au programme de cette formation appuyée par la MONUSCO et financée par la Programme des Nations Unies pour le Développement.

Avec le déploiement de ces policiers de proximité, l'objectif est clairement d'atteindre une diminution notable de la criminalité dans ces deux quartiers sensibles

de Bunia. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Programme des Nations Unies a financé la construction des nouveaux sous-commissariats de Hoho et Similiabo. ■



La cérémonie de lancement de la formation s'est déroulée en présence de nombreux officiels

Une attention renforcée du Conseil des Droits de l'Homme, sur la situation en RDC

Le 30 septembre 2016, lors de sa 33^{ème} session, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a adopté par consensus une Résolution sur l'assistance technique et renforcement des capacités en matière de droits de l'Homme en République démocratique du Congo, faisant suite à la présentation du rapport et au dialogue interactif du 27 septembre 2016. La délégation de la RDC lors de cette session était conduite par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et Droits Humains.

✎ Par Hélène Devaux & Jose Maria Aranaz/BCNUDH

Présentation du rapport et dialogue interactif : préoccupations concernant les récentes violences

Kate Gilmore, Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'Homme, a présenté le rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme sur la situation des droits de l'Homme et les activités du BCNUDH en RDC devant le Conseil des Droits de l'Homme. Dans ses remarques introductives, elle a exprimé ses graves préoccupations face à la détérioration de la situation des droits de l'homme en RDC, malgré quelques avancées, notamment en matière législative.

Le Haut-Commissariat est particulièrement préoccupé par la claire augmentation de violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales en relation avec le processus électoral – plus de 250% en 2016 par rapport à 2015 - et par le fait que 60% des violations des droits de l'Homme en RDC, sont commises par des agents de l'Etat. Kate Gilmore s'est longuement étendue sur la gravité des événements de la semaine du 19 septembre 2016, les considérant comme une sonnette d'alarme pour tous les acteurs politiques et leur demandant de ne pas recourir à la violence. Elle a appelé le Gouvernement à un réel engagement envers les droits de l'Homme, notamment à travers le respect des libertés d'expression et de manifestation pour tous, la gestion des manifestations et des foules, selon les principes internationaux dont l'utilisation de matériel non léthal et l'usage proportionnel de la force, la libération de tous les prisonniers de conscience, le respect de l'indépendance de la justice et de l'Etat de droit et la poursuite des auteurs de violations des droits de l'Homme devant la justice.

Lors du dialogue interactif qui a suivi, les préoccupations face au rétrécissement de l'espace démocratique exprimées par Kate Gilmore ont été relayées par les représentants de plusieurs pays membres du Conseil. Les questions de la continuité des conflits armés



Kate Gilmore, Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'Homme, lors de la présentation du rapport du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme sur la situation en RDC

dans l'est du pays ainsi que les violences sexuelles ont été également mentionnées. Le Ministre de la Justice de la RDC, quant à lui, a condamné ce qui s'est passé les 19 et 20 septembre et a indiqué qu'il avait donné l'ordre que tous les prisonniers politiques soient libérés.

Adoption de la résolution du Conseil des Droits de l'Homme

Dans la résolution, dont le projet a été présenté par la délégation sud-africaine au nom du Groupe des Etats d'Afrique, le Conseil des Droits de l'Homme a décidé de mettre la situation des droits de l'Homme en RDC sur l'agenda de ses trois sessions de 2017 (mars, juin et septembre). Il a également demandé au Haut-Commissaire de lui présenter un rapport spécifique sur la situation des droits de l'Homme en RDC dans le contexte électoral, lors de la 36^e session du Conseil des Droits de l'Homme (septembre 2017).

Après avoir rappelé les efforts de la RDC, notamment les évolutions institutionnelles et législatives relatives aux droits de l'Homme et ceux dans le domaine de la réforme judiciaire,

le Conseil s'est montré très préoccupé par la persistance des violences contre les populations civiles à l'est du pays.

En outre, il a exprimé ses profondes inquiétudes devant la montée des restrictions aux libertés de réunion, d'opinion et d'expression et les violations du droit à la liberté et à la sécurité de la personne, les menaces et actes d'intimidation visant des membres de partis politiques, des représentants de la société civile et des journalistes, les détentions arbitraires et les immixtions de l'exécutif dans le fonctionnement de la justice. Par ailleurs, condamnant fermement les récents affrontements meurtriers à Kinshasa et ailleurs dans le pays, il engage vivement le Gouvernement de la RDC à prendre des mesures immédiates pour régler pacifiquement les questions politiques.

Au cours des échanges préalables à l'adoption de la résolution, le rôle préventif du Conseil des Droits de l'Homme a été rappelé. Le Conseil a donc décidé de rester saisi de la situation des droits de l'Homme en RDC et invité le Haut-Commissaire à le tenir informé sur la situation dans le pays. ■

Sange dispose de sa "Clinique juridique", don de la MONUSCO



Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

Un représentant de l'autorité locale en train d'ouvrir la porte pour prendre possession du bâtiment sous le regard d'Ould Mohamed El Hacem, Chef du sous-bureau de la MONUSCO-Uvira

La cérémonie de remise officielle du bâtiment a eu lieu le jeudi 13 octobre à Sange, localité située à 35 kilomètres d'Uvira, au Sud-Kivu. Elle s'est déroulée en présence de l'Administrateur du Territoire d'Uvira, du Chef de Cité de Sange et d'autres invités. C'est Ould Mohamed El Hacem, Chef du Sous-bureau de la MONUSCO-Uvira qui a réceptionné l'ouvrage construit par l'ONG Arche d'Alliance, avant de le remettre officiellement aux autorités locales, pour le compte de la population.

✂ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

D'un coût global de 43 000 dollars américains entièrement financé par le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme (BCNUDH), ce Projet à Impact Rapide de la MONUSCO-Uvira a pour objectif de sensibiliser les membres de la communauté de Sange en particulier et de la Plaine de la Ruzizi en général sur leurs droits et le respect des lois en vigueur en RDC. Concrètement et comme l'a expliqué la Coordinatrice ad intérim du BCNUDH de la MONUSCO-Uvira, cette Clinique juridique "aura d'abord un rôle instructif, car elle va mettre à la disposition des habitants de Sange et de la Plaine une bibliothèque juridique pour faciliter leur accès aux textes de loi internationaux et nationaux des droits de l'Homme, y compris ceux relatifs aux violences sexuelles". Ensuite, ajoute Solange Ondobo, dans le cadre de la lutte contre l'impunité, cette Clinique apportera un accompagnement juridique et judiciaire aux victimes des violations des droits humains (y compris de violences sexuelles) à travers le counseling et le rappel de leurs droits par les para juristes de la Clinique, et référencement aux avocats travaillant en partenariat avec la Clinique, pour un accompagnement devant les instances judiciaires compétentes. Pour ce qui concerne les victimes de violences sexuelles, la Clinique Juridique travaillera en partenariat avec la Cellule

Spéciale de Lutte contre les Violences Sexuelles du Parquet d'Uvira. Un autre rôle de la Clinique juridique sera l'accompagnement psychologique des victimes des violations des droits de l'Homme. Il s'agira de "détraumatiser", c'est-à-dire d'apporter un soutien psychologique aux victimes et témoins des violences sexuelles et crimes graves, et aux membres de leurs familles, le cas échéant, avant, pendant et après les procédures judiciaires auxquelles ils sont appelés à prendre part.

Le bâtiment réceptionné comprend 3 pièces et une salle de réunion. Doté d'un kit complet de panneaux solaires, il est entièrement équipé en mobilier et matériel de bureau. Une pièce, avec matériel de couchage, a par ailleurs été prévue pour accueillir et héberger- le temps qu'il faut- les victimes de violences sexuelles. Pour Ould Mohamed El Hacem, "cette Clinique juridique est la concrétisation d'une promesse

faites aux femmes de mettre à leur disposition un endroit discret et sûr, où elles pourront désormais dénoncer en toute sécurité les violences et injustices dont elles sont victimes au quotidien". Car, a-t-il ajouté, on ne doit plus trouver d'alibi pour ne pas lutter contre l'impunité des violences faites à la femme et la jeune fille.

De son côté, l'Administrateur de Territoire Assistant d'Uvira, Sephanie Milenge, a remercié la MONUSCO qui, a-t-il dit, n'en est pas à son premier appui aux populations de la Plaine. Et de citer, entre autres interventions de la Mission onusienne: "la construction d'un local pour la Police congolaise à Sange, la construction d'un local pour la Direction Générale des Migrations à Luvungi ou encore la construction de nombreuses autres infrastructures sociales et administratives...". Pour finir, l'Autorité territoriale a demandé aux bénéficiaires de gérer l'outil mis à leur disposition, sans

tenir compte des différences ethniques ou communautaires. Rappelons que malgré la tendance à la baisse observée au plan national, des violences sexuelles basées sur le Genre, la Plaine de la Ruzizi au Sud-Kivu demeure une zone où celles-ci continuent, malheureusement, à bien se porter, du fait de l'insécurité chronique qui y règne, des mariages précoces ou forcés, des viols, enlèvements, violences domestiques ou économiques... ■



Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

Une vue du bâtiment de la clinique juridique



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC chargé des opérations à l'Est, M. David Gressly serre quelques mains lors d'une visite de terrain

La MONUSCO apporte son appui pour restaurer la paix au Kasai-Central

Lors d'une visite de travail le 4 octobre à Kananga, dans la province du Kasai-Central, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC en charge des Opérations dans l'Est, David Gressly, a annoncé l'appui de la Mission pour y ramener la paix.

Au cours des semaines qui ont précédé cette visite, la ville de Kananga et ses environs ont été le théâtre de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les miliciens du chef coutumier décédé Kamuina Nsapu. Des dizaines de morts ont été enregistrés à la suite de ces affrontements qui ont entraîné des déplacements de populations.

Après s'être entretenu avec le gouverneur du Kasai-Central et son équipe, ainsi qu'avec des représentants

de la société civile et des personnalités locales, le Représentant spécial adjoint, David Gressly a promis que la MONUSCO mènera une enquête sur ces violences meurtrières. Cette enquête, a-t-il ajouté, s'accompagnera d'un monitoring de la situation des droits de l'Homme dans la province.

M. Gressly a, par ailleurs, annoncé à cette occasion l'intention de la MONUSCO de renforcer ses effectifs dans la province, notamment dans les domaines des Affaires civiles, des droits de l'Homme et de la

Police MONUSCO, afin d'œuvrer pour le retour effectif de la paix.

Promesse tenue car peu après la visite du Représentant spécial adjoint en charge des Opérations dans l'Est, la MONUSCO surveille activement l'évolution de la situation sur le terrain et y a déployé une équipe des droits de l'Homme et des affaires politiques afin de suivre, communiquer et analyser l'évolution de la situation dans la région.

Source : Conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies

Les communautés et les jeunes travaillent à la consolidation de la paix à Kibirizi

Dans les environs de Kibirizi et Nyanzale dans la chefferie de Bwito au Nord Kivu, les relations entre les communautés locales – Hutu, Nande et Hunde – se sont détériorées depuis juillet-août 2016. L'intensification des activités des groupes armés, reliés aux différentes communautés, combinée à des intérêts en concurrence concernant la terre et les pouvoirs coutumiers ont créé un climat de méfiance entre les communautés et surtout au sein des jeunes. À la lumière de ces tensions et en particulier de l'implication des jeunes, il devenait impératif de soutenir les autorités congolaises, dans la résolution de conflits à petite échelle, en vue d'améliorer la cohésion sociale.

Par la section des Affaires Civiles/MONUSCO

La section des Affaires civiles, avec d'autres sections de la MONUSCO, s'est donc engagée dans une série de consultations avec les partenaires gouvernementaux pour l'élaboration d'une stratégie visant à réduire les tensions intercommunautaires. À l'issue de ces consultations, la Cellule Provinciale d'Appui à la Pacification (CPAP) au sein du Ministère provincial de l'Intérieur a sollicité l'appui de

Vitchumbi et Kibirizi (Chefferie de Bwito), ainsi que des délégations des jeunes venus de Rutshuru, Lubero et Goma.

Il y a eu d'abord une sensibilisation des familles locales de Kibirizi qui ont ouvert leurs maisons pour accueillir les jeunes venant de l'extérieur. Pendant trois jours les familles Nande, Hunde et Hutu ont partagé leurs foyers et leurs repas avec des jeunes de communautés différentes.

cette même occasion, un comité de femmes a été mis en place pour appuyer les leaders communautaires dans la promotion de la cohésion sociale.

"Cet événement représente une opportunité extraordinaire pour exprimer nos opinions et inquiétudes dans un espace unique" s'est réjoui Jadot, un jeune de Nyanzale. "Ça nous encourage à reconstruire les liens et la confiance entre nous, les jeunes, ainsi qu'entre les jeunes et les autorités".



Photo MONUSCO

Le Dialogue sur la cohabitation pacifique a été suivi d'une marche pour la paix, à laquelle ont participé plus de 2000 membres de différentes communautés

MONUSCO pour initier une série de dialogues entre les autorités politiques et coutumières, les leaders communautaires et religieux et la société civile, avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes.

Dialoguer pour se comprendre

Ce processus de dialogue a été initié au mois de septembre avec une première étape de sensibilisation des jeunes de Bwito à la cohabitation pacifique. Le forum s'est déroulé à Kibirizi à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix et a vu la participation de 122 jeunes issus de localités de Nyanzale, Bwalanda, Kikuku, Miranghi, Tongo, Bambu,

Au cours du forum, la CPAP est intervenue sur le rôle de la jeunesse dans l'identification de solutions non-violentes aux conflits, et l'Administrateur Adjoint du Territoire de Rutshuru a encouragé les jeunes à promouvoir une culture de paix et de développement au sein de leurs communautés respectives.

Réunis ensuite en groupes de travail, les jeunes ont identifié les menaces et les causes de tensions intercommunautaires et proposé des pistes de solution, notamment l'organisation de forums de la jeunesse tous les trois mois, ainsi que le développement d'initiatives intercommunautaires génératrices de revenus. À

Marche de la Paix

L'évènement s'est poursuivi avec une marche de la paix qui a vu la participation de plus de 2 000 membres des différentes communautés, qui ont rendu visite aux familles dont les maisons avaient été brûlées lors des derniers conflits. Les jeunes ont ensuite chanté et dansé ensemble pour la paix, avant de clôturer la journée par un match de football entre équipes de différentes communautés.

"Aujourd'hui la musique pour la paix a été plus forte que la méfiance et la peur dans cette région du Nord Kivu particulièrement affectée par les conflits armés et les tensions intercommunautaires", s'est félicité Madame Liberata, Administrateur adjoint du territoire de Rutshuru. "Les jeunes, les autorités et les leaders communautaires, avec le soutien de la MONUSCO, ont montré que la seule paix possible naît de la volonté et de la collaboration de tous et de chacun, et implique un travail quotidien de médiation, de réconciliation et de résolution des conflits".

Ces premiers efforts de dialogue ont notamment contribué à : l'inclusion dans le plan de travail annuel du Ministère de l'Intérieur d'activités ciblant les jeunes et proposées par les jeunes pour promouvoir la cohésion sociale ; une prise de conscience sur l'importance de la cohabitation pacifique parmi les communautés et les jeunes, contribuant ainsi à prévenir une montée des tensions entre les communautés. ■

La MONUSCO veut mettre fin à la FRPI par d'autres moyens

Pour parvenir à mettre fin à l'activisme des miliciens de la FRPI dans le Walendu Bindi en plus de la pression militaire, la MONUSCO a inauguré, le 13 octobre 2016, à Gety, deux projets à impact rapide d'intérêts communautaires. Il s'agit d'une activité génératrice de revenus pour les femmes victimes de violences sexuelles et d'un centre d'apprentissage pour les jeunes.

✂ Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO



Photo MONUSCO/Laurent Sam Oussou

A Walendu Bindi, ce centre de fabrication artisanale permet aux femmes victimes de violences sexuelles de se procurer des revenus

Selon Mr. Etienne Unega EGE, Ministre provincial de l'Intérieur et Sécurité, "ces projets, dont le coût total est de 150 milles dollars, vont permettre aux bénéficiaires, surtout les jeunes à se prendre en charge pour ne pas intégrer le groupe armé FRPI, encore actif dans la zone".

L'activité génératrice de revenu concerne le centre de savonnerie artisanal et de coupe et couture pour des femmes violées et traumatisées par les affres des conflits armés dans la chefferie de Walendu Bindi. Ce sont plus de 200 femmes, regroupées en association, qui sont concernées par cette activité. Elles ont d'ailleurs déjà produit et mis sur le marché, en l'espace de six mois plus de 1 500 barres de savon.

Etienne Unega appelle "ces femmes vulnérables et victimes à capitaliser cette activité". Il estime par ailleurs qu'"il faut les réinsérer dans la vie socio-économique de manière à ce qu'elles puissent continuer à vivre avec leur famille et aussi continuer à gagner de l'argent pour se retrouver économiquement indépendantes".

La représentante des femmes, Mme Anuarité Zawadi, souligne que "cette activité qui est réalisée dans cinq groupements permettra aux bénéficiaires d'être de vraies actrices de la paix dans la région".

Le centre d'apprentissage est équipé, entre autres de quatre ordinateurs pour la formation en informatique et de motos pour l'enseignement en maintenance mécanique. Le représentant des jeunes a néanmoins demandé plus d'équipements et de supports didactiques, pour élargir le kit de formation des jeunes démobilisés et/ou sans formation. ■



Photo MONUSCO/Laurent Sam Oussou

Cérémonie d'inauguration du Centre d'apprentissage pour les jeunes



Photo MONUSCO

Les femmes de Sud-Irumu souhaitant la bienvenue aux femmes de Bunia venues dans le cadre d'une mission de paix et de sensibilisation autour la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité

Résolution 1325

16 ans après?

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, à l'unanimité, le 31 octobre 2000, la Résolution 1325, sur les femmes, la paix et la sécurité; compte tenu des violences et violations des droits humains dont les femmes et les filles sont fréquemment les victimes privilégiées pendant et après les conflits armés.

✎ Par Fatou JOBE/MONUSCO

La Résolution 1325 incite les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à adopter des politiques et programmes en faveur de l'égalité entre femmes et hommes et de l'intégration des femmes dans les processus de paix, de sécurité et de développement, et offre un cadre propice à l'action dans les domaines de la prévention des conflits, des négociations de paix et de la réconciliation après les conflits.

Rappel

Le Conseil de Sécurité, par cette résolution, demande au système des Nations Unies et aux États Membres de prendre des mesures concrètes en vue d'accroître la participation des femmes aux processus de prévention des conflits et de maintien de la paix, et de soutenir les initiatives des femmes dans les zones en conflit ou en reconstruction après les conflits. Mais aussi d'assurer une plus grande représentation des femmes dans les instances de prise de décision dans

les pays en situation d'après conflit, tout en renforçant la protection des droits des femmes et des jeunes filles et de prendre en compte leurs droits spécifiques relatifs au contexte de guerre et de conflit armé. Le Conseil de Sécurité demande en outre aux États Membres d'intégrer la dimension genre dans les activités de promotion de la paix, de la sécurité et dans les actions humanitaires sur le terrain.

Considérant l'importance de tenir en compte les besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles durant les conflits, la résolution demande aux opérations de maintien de la paix de mener une démarche sexospécifique pour l'intégration d'une perspective antisexiste dans les activités et opérations des composantes civiles, militaires et de la police des différentes missions de paix à travers le globe.

Bilan en RDC

En République démocratique du Congo, bien que les femmes constituent 52% de la

population, leur participation à la gestion des affaires publiques et aux instances politiques de prise de décisions demeure très marginale. En effet, de nombreux obstacles limitent encore cette participation. Notamment, le faible niveau d'instruction et de scolarisation, les stéréotypes et les pesanteurs socio-culturelles, la rivalité entre femmes, l'autocensure, le cadre politique non-favorable à la femme et le cadre juridique qui n'est pas toujours respecté, et les violences sexistes dont les femmes sont souvent victimes. Et tout ceci malgré l'existence et la ratification par le Gouvernement d'instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux qui protègent et promeuvent les droits des femmes de participer aux instances de prise de décisions et aux processus de consolidation et de négociations de la paix en RDC.

Pour autant, il faut noter de réelles avancées, à savoir le renforcement des capacités des femmes membres des réseaux féminins et des partis politiques, et des femmes leaders des organisations féminines de la société civile, la possibilité pour les femmes de participer aux élections comme candidates, observatrices, mandataires de partis politiques ou comme électrices, leur adhésion aux partis politiques comme voie d'accès aux organes de décision, l'engagement pris par les responsables des partis politiques pour l'intégration de la dimension genre dans la composition des listes électorales et la ratification par la RDC des traités, conventions et résolutions importantes des Nations Unies, en particulier la Résolution 1325 et ses résolutions connexes, telles que les résolutions 1820, 1888, 1889 et 1960, ainsi que différents protocoles et pactes internationaux.

N'est-il donc pas grand temps de renforcer l'équité entre les sexes au sein des instances décisionnelles afin d'améliorer la représentation des femmes à tous les niveaux (local, provincial et national) et dans tous les processus de négociation; de renforcer la cohésion entre femmes avec l'accompagnement du gouvernement et des organisations internationales; de renforcer les mécanismes de mise en œuvre des lois et politiques en la matière, de veiller, sans complaisance à leur respect, tout en allouant le budget nécessaire, conséquent à cette mise en œuvre avec l'accompagnement bien sûr, du système des Nations Unies et de tous les acteurs oeuvrant dans ce domaine. ■

Le lundi 24 octobre, a été célébrée la Journée des Nations Unies, marquant l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte, le texte fondateur de l'Organisation des Nations Unies. Cette année, le thème est "71 ans - 17 objectifs". Pour rappel, c'est dans sa résolution 168 du 31 octobre 1947, que l'Assemblée générale, consciente de la nécessité de souligner la valeur des buts et principes de la Charte des Nations Unies, a déclaré le 24 octobre, jour anniversaire de la Charte des Nations Unies. En proclamant cette journée, l'Assemblée estimait que le jour de la création de l'Organisation des Nations Unies devrait être l'occasion pour les gouvernements et les peuples, de réaffirmer leur foi dans les buts et principes de la charte. C'est dans cette optique que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies ont célébré, le lundi 24 octobre 2016, cette Journée aussi bien à Kinshasa que dans les secteurs



A Kinshasa, la cérémonie officielle de célébration de la Journée des Nations Unies a été marquée par une parade militaire

A Kinshasa, quatre grandes activités ont été programmées à cette occasion, notamment la participation, le 21 octobre, d'une centaine de jeunes à un grand débat sur cet agenda d'intérêt capital pour les 193 pays Membres signataires, parmi lesquels la République démocratique du Congo, au cours d'une émission publique réalisée par Radio Okapi au collège Boboto de la Gombe.

Le samedi 22 octobre, une rencontre sportive a été organisée au stade vélodrome de Kintambo entre l'équipe des Nations Unies et celle du ministère des Affaires étrangères de la RDC qui a remporté le match amical entre les deux institutions, par un score de 3 buts à 1.

Le lundi 24 octobre a eu lieu, au complexe Losonia, la cérémonie officielle de la Journée des Nations Unies. A cet effet, de nombreux invités parmi lesquels des personnalités civiles, diplomatiques, politiques et militaires aussi bien de l'ONU, du gouvernement de la RDC que de la société civile y ont pris part.

"Les Nations Unies demeurent un partenaire clé et essentiel de la République démocratique du Congo", a déclaré le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU, Dr Mamadou Diallo. Le coordonnateur du système des Nations Unies a évoqué, entre autres résultats majeurs de ce partenariat : "la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans

de près de 30% entre 2007 et 2013 ; le taux de taux de fréquentation scolaire au niveau du primaire est passé de 75% en 2010 à 81% en 2014 avec une quasi parité entre filles et garçons ; plus de 120 000 personnes vivant avec le virus du Sida sont sous traitement antirétroviral en 2015 contre moins de 20 000 en 2010 ; le pays recense plus de 2 millions de personnes qui acceptent des services de planification familiale dont la moitié sont des jeunes fille, ce qui a permis de sauver des vies en réduisant les risques de mortalité maternelle liés à la grossesse et à l'accouchement".

Mamadou Diallo a conclu son propos en réaffirmant, entre autres, la détermination des Nations Unies à soutenir le programme



Photo MONUSCO/Michael Ali

M. Mamadou Diallo, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, lors de son allocution de circonstance



Photo MONUSCO/Michael Ali

Mme Pascaline Ngberebo, chargée du desk des organisations internationales au Ministère des Affaires étrangères, a représenté le Gouvernement de la RDC à cette occasion

de la RDC en matière des Objectifs de développement durable.

C'était ici l'occasion, pour le Gouvernement de la RDC représenté par Mme Pascaline Ngberebo, chargée du desk des organisations internationales au Ministère des Affaires étrangères, de remercier spécialement les Nations Unies et son Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour le soutien constant apporté à la RDC.

Dans les secteurs

A Uvira, c'était essentiellement des femmes issues des différentes couches sociales de la Cité d'Uvira et des étudiantes membres des "Clubs des Amis de la MONUSCO" qui ont pris part à la célébration de la Journée des Nations Unies.

Des filles-mères, veuves, femmes vendeuses, femmes politiques, femmes en uniformes, étudiantes, etc., avaient été invitées par les Nations Unies pour un échange sur les stratégies de lutte contre les violences basées sur le Genre. On retiendra de cette discussion que les

principales recommandations ont tourné autour de deux mots clés : dénonciation et collaboration.

Car selon le Chef du Sous-bureau de la MONUSCO-Uvira, "les femmes et les différentes associations qui luttent pour la justice et la promotion des droits humains doivent développer la culture de la plainte", en dénonçant systématiquement toute violence basée sur le Genre. Or, en se taisant, leur a-t-il lancé, "vous faites le lit à l'impunité" et donc à la persistance de ce fléau. Il a également informé l'assistance que bientôt, la MONUSCO va doter la Police d'Uvira de deux numéros verts ou gratuits, que la population pourra appeler, pour signaler tout fait délictueux.

A Bukavu, plusieurs autorités civiles et en uniforme, des membres de la Société Civile et des élèves se sont joints à l'Equipe Pays des Nations Unies à Bukavu et la MONUSCO pour célébrer la Journée des Nations Unies.

Parade militaire, chants et danses, démonstrations d'arts martiaux, poèmes,

projections vidéo ont ponctué les manifestations organisées à cette occasion pour mettre en exergue les 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

A Kalemie, la Journée des Nations Unies a été marquée par l'inauguration d'un mémorial dans l'enceinte du quartier général de la MONUSCO-Kalemie, en présence des autorités provinciales, des membres de l'Assemblée provinciale, des haut responsables militaires et de la police, des diverses associations de la société civile, des représentants des partis politiques et le personnel des Nations Unies.

Après la vulgarisation de la Charte des Nations Unies auprès des leaders religieux, la célébration s'est poursuivie par la participation de la MONUSCO-Kalemie à un forum sur l'entreprenariat et l'emploi des jeunes le samedi 29 octobre, organisé par l'ONG "International Training Center".

A Kisangani, le Bureau de l'Information publique a, pour célébrer les 71 ans des



Photo MONUSCO/Michael Ali

Présentation d'une saynète ayant comme message « la place des enfants c'est à l'école »



Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

A Uvira, la Journée des Nations Unies a vu notamment un lot de vivres et non vivres distribués aux femmes vulnérables par la MONUSCO



Photo MONUSCO/Laserna Dabo



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

M. Leonidas Nkingiye, responsable des Affaires civiles de la MONUSCO-Dungu, lisant le message du Secrétaire général de l'ONU à cette occasion

A Goma, une rencontre a été organisée avec les étudiants autour des Objectifs du développement durable

Nations Unies, organisé le vendredi 21 octobre 2016 la 2^{ème} édition du jeu concours interscolaire baptisé : "Je connais les Nations Unies".

15 établissements scolaires secondaires de Kisangani ont participé à ce concours pour lequel chaque école avait envoyé son meilleur élève pour la représenter. Le questionnaire était constitué de questions ayant trait à l'historique et l'actualité des Nations Unies.

A Dungu, la célébration des 71 ans d'existences des Nations Unies a été marquée par une cérémonie au cours de laquelle il été donné lecture du message du Secrétaire général de l'ONU, en présence de nombreuses autorités politico-administratives et sécuritaires, au premier rang desquelles l'Administrateur de territoire, M. Christophe Ikando Mutalambuka.

C'était l'occasion pour ce dernier de féliciter l'ONU pour ses interventions pertinentes au profit de la population, parmi lesquelles il a cité notamment l'organisation

de plusieurs ateliers de renforcement des capacités pour agents et fonctionnaires, autorités coutumières, leaders locaux et religieux, organisations de la société civile; la réalisation ou réhabilitation d'un certain

nombre d'infrastructures (bâtiments et axes routiers) d'importance capitale.

La célébration de cette Journée a connu un franc succès sur tout le territoire de la RDC. ■



Photo MONUSCO/Marcelline Combian

A Kalemie, la Journée des Nations a été marquée par l'inauguration d'un mémorial dans l'enceinte du quartier général de la MONUSCO



Photo MONUSCO/Alain Likota



Photo MONUSCO/Alain Likota

A Bukavu, danses, chants et démonstrations d'arts martiaux exécutés par des membres des contingents uruguayen et chinois de la MONUSCO pour célébrer la Journée des Nations Unies.



Lutte contre les violences sexuelles



La MONUSCO se mobilise contre les violences faites aux femmes

